

Beychac et Caillau,
le 02 décembre 2019

A l'attention de Monsieur
Marc AVINEN, maire

Hôtel de la ville
3 avenue de la Tour
33370 SALLEBOEUF

Objet : Modification PLU de la commune de Salleboeuf (33370)
Lettre recommandée avec accusé de réception.

Monsieur le Maire,

Je vous sollicite concernant le projet de révision générale du PLU de votre commune, soumis actuellement à enquête publique prévoyant un emplacement réservé au bénéfice de la commune (EP N° 5) pour l'extension du cimetière et l'aménagement d'une aire de stationnement pour une superficie de 4,153 m².

L'ODG des Bordeaux et Bordeaux Supérieur, reconnu par l'INAO comme Organisme de Gestion de l'appellation d'origine protégée, estime que ce projet de PLU ne répond pas à nos attentes concernant la défense des terroirs de nos AOC Bordeaux, Bordeaux Supérieur et Crémant de Bordeaux.

En effet, l'inscription d'un emplacement réservé sur cette parcelle porte une atteinte majeure au plateau viticole emblématique de ce territoire, par constitution d'une enclave artificialisée de plus de 4,000 m² au sein d'un vaste environnement viticole. Un chemin d'exploitation matérialise une coupure nette d'urbanisation entre ce vaste plateau viticole et l'ensemble de constructions comprenant le cimetière actuel qui serait ainsi franchi par la seule réalisation de ce projet.

Cet emplacement réservé va à l'encontre d'un des objectifs du PADD visant la préservation de l'activité agricole, en particulier par le maintien, le soutien et le développement d'une agriculture viable et respectueuse de l'environnement. En effet, il ampute l'exploitation d'une de ces parcelles en production, celle-ci faisant partie de ses meilleurs terroirs et qui bénéficie d'une double certification environnementale : Terra Vitis et HVE de niveau 3 (Haute Valeur Environnementale). De plus nous considérons également que ce projet portera atteinte à la qualité d'accueil œnotouristique de l'exploitation.

Au regard de l'ensemble de ces éléments et comme le prévoit le cadre réglementaire précisé par l'article L.643 du code rural et de la pêche, je vous demande de bien vouloir solliciter l'avis du Ministre de l'Agriculture au sujet de votre projet de PLU.

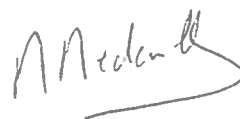
Votre courrier est à faire parvenir à l'adresse suivante :

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Générale de la performance économique et environnementale des entreprises
Service de la Compétitivité et de la Performance Environnementale
Sous-Direction de la Performance environnementale et de la Valorisation des Territoires
Bureau du foncier
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP

Je vous remercie par avance de votre bienveillante attention à la présente et je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

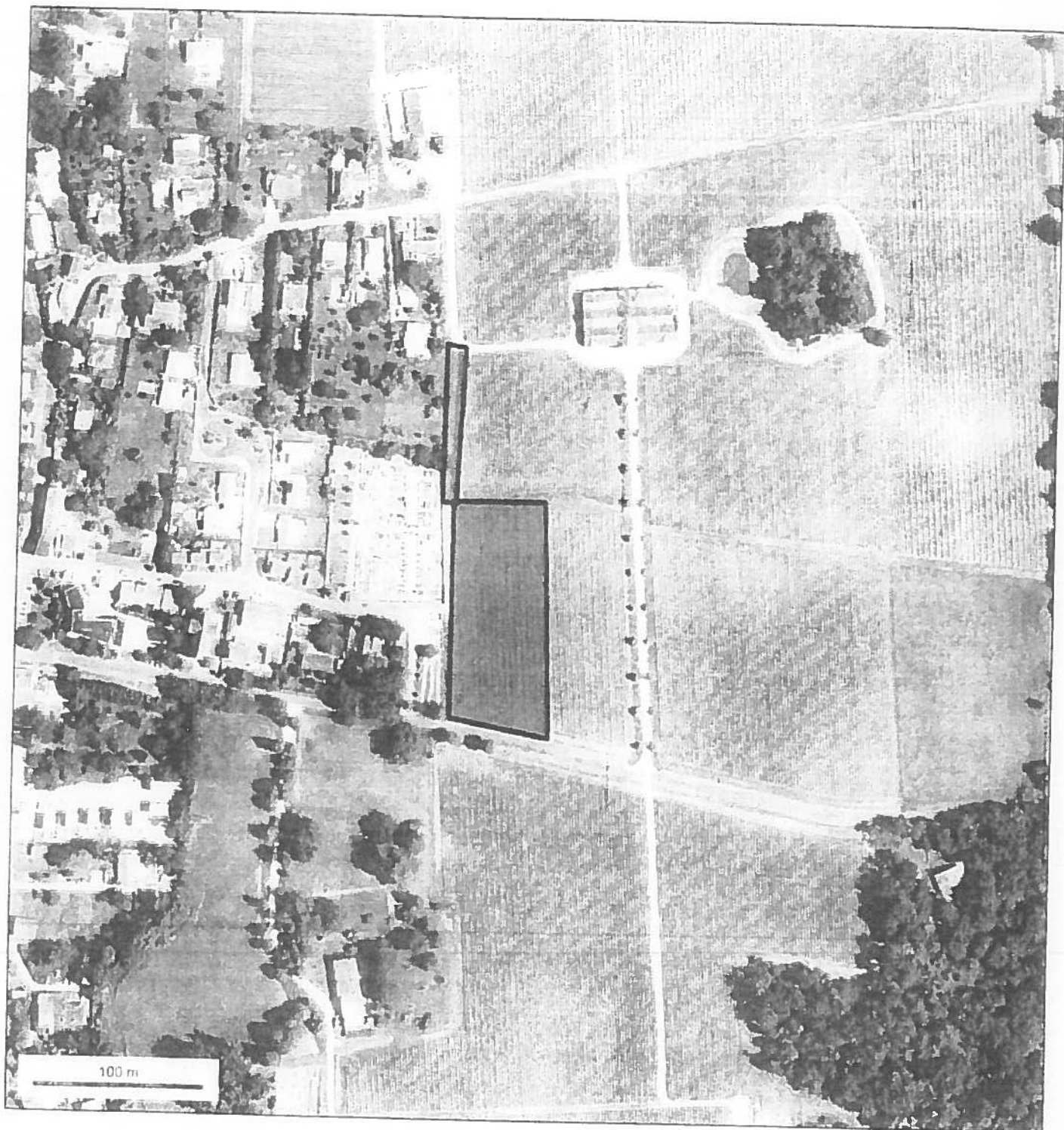
Je vous prie de croire Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Marc MEDEVILLE



Copie :

- CIVB
- INAO
- Chambre d'Agriculture
- SYSDAU
- Château Pey Latour



© IGN 2019 -

Longitude : 0° 23' 35" W
 Latitude : 44° 50' 36" N

Sallebeuif : Emplacement réservé pour aggrandissement
 du cimetière + création d'une aire
 de stationnement.